

Date de convocation

03/04/2026

Nombre de membres en exercice : 13

Nombre de membres présents : 13

Nombre d'absents excusés : 0

Nombre de pouvoirs : 0

L'an deux mil vingt-six, le dix avril, à vingt heures trente,

Se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur CALMELS Bernard, Maire.

Monsieur BOUTONNET Nicolas été élu secrétaire de séance

Présents : BOUTONNET Nicolas, CABROL Vanessa, CALMELS Bernard, COSTES Séverine, GANEAU Emmanuelle, MARTY Sandrine, MAZIERE Benoit, MONTEILLET Marjorie, POUGET Daniel, POUGET Joël, TARROUX Candy, THERON Camille, VABRE Philippe.

Absents excusés :

DEL2026-31

Désignation du délégué titulaire et du délégué suppléant au Comité Syndical du SMELS (Syndicat Mixte des Eaux du Lévezou Ségala)

Monsieur le Maire rappelle au conseil que la commune a adhéré au SMELS pour la compétence de l'eau potable et/ou de l'assainissement collectif ;

Considérant le renouvellement du comité syndical, il convient aujourd'hui de procéder à la désignation du délégué au Comité Syndical du SMELS.

Monsieur le Maire propose donc au conseil de désigner le délégué titulaire et le délégué suppléant au Comité Syndical du SMELS;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité membres présents

DECIDE :

- De désigner pour représenter la commune,
 - Monsieur **Philippe VABRE**, lequel ici présent accepte les fonctions en tant que délégué titulaire
 - Monsieur **Daniel POUGET** lequel ici présent accepte les fonctions en tant que délégué suppléant.
- D'autoriser Monsieur **Philippe VABRE** ou Monsieur **Daniel POUGET**, à être membre du Comité Syndical du SMELS

Fait et délibéré, à Manhac, les jour, mois et an susdits

Bernard CALMELS BOUTONNET Nicolas




Certifié exécutoire par affichage le 13/04/2026 et envoi à la Préfecture